

PAR COURRIEL

Le 3 février 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 1.39, 1^{er} étage
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question publiée au feuillet du 25 novembre 2025, par la députée de Sherbrooke, M^{me} Christine Labrie, concernant les modifications au programme d'assurance récolte (ASREC) annoncées en mars 2025, afin de mieux répondre aux défis engendrés par les changements climatiques, qui ont des impacts sur les agriculteurs et sur leurs récoltes.

La révision de l'ASREC a pour objectif d'offrir une couverture mieux adaptée aux besoins des entreprises agricoles en fonction de leur réalité spécifique sur l'ensemble du territoire. Mentionnons également que plusieurs mesures sont prévues pour favoriser une meilleure couverture lors d'événements catastrophiques. Cela permettra de soutenir les liquidités des entreprises affectées par les aléas climatiques. Les modifications seront graduellement intégrées au programme.

... 2


N/Réf. : 2025-11-27-012

200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2525
Télécopieur : 418 380-2184
ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Par ailleurs, rappelons que la nouvelle mouture de l'ASREC a fait l'objet de consultations, entre autres, auprès de L'Union des producteurs agricoles et des Producteurs de grains du Québec afin de s'assurer de répondre à leurs préoccupations tout en respectant le cadre réglementaire du programme.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Donald Martel', written over a horizontal line.

Donald Martel